

LES PERSONNES ÂGÉES EN CATALOGNE



MONTSERRAT GUDIOL, 1967.

D'UNE AIDE QUI N'ÉTAIT QUE PALLIATIVE ET PASSAGÈRE, L'ADMINISTRATION EST PASSÉE À UNE VÉRITABLE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES. CE CHANGEMENT SE REFLÈTE DANS LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES QUE L'ADMINISTRATION AUTONOME CATALANE ET LES MAIRIES SONT EN TRAIN DE METTRE EN PLACE DANS CHAQUE VILLE ET VILLAGE.

MARIA PIA BARENYS PROFESSEUR TITULAIRE DU DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE.
UNIVERSITAT AUTONOMA DE BARCELONA

Le vieillissement de la population catalane est, comme dans d'autres pays d'Europe, un processus lent mais inéluctable, dû au concours de facteurs multiples, tels que la chute de la natalité, l'accroissement de l'espérance de vie, l'endiguement de l'immigration et l'augmentation croissante du nombre des plus de soixante-cinq ans. Il convient de signaler que ce vieillissement ne se produit pas de la même manière dans tout le territoire. Il est particulièrement marquant dans le centre des grandes villes, notamment à Barcelone, où le pourcentage de personnes âgées est passé de 13,3 % en 1981 à

17,4 % en 1991. Toutefois on constate également une forte tendance au vieillissement dans les régions de l'arrière-pays catalan, où plus de 20 % de la population actuelle, à cause du départ des jeunes générations, sont des gens âgés. Remarquons aussi que parmi les gens du 3^e âge, le groupe qui augmente est celui des plus âgés. L'index de survie, personnes de 75 ans ou plus par rapport à celles de 65 ans, représentait, à Barcelone, 38,2 % en 1981 contre 42,1 % en 1991.

L'espérance de vie à la naissance en Catalogne était de 71,31 % pour les hommes et 76,78 % pour les femmes en

1975, contre 73,77 % et 80,82 % respectivement en 1990. On estime qu'en l'an 2000 et 2005 ce pourcentage sera de 76,8 pour les hommes et 82,8 pour les femmes, moyennes de prévision plus élevées que pour n'importe quel autre pays d'Europe. En 1986 il y avait en Catalogne 740 041 personnes de plus de 64 ans, soit 12,38 % de la population catalane, nombre qui s'élèvera, estimet-on, en l'an 2000, à un million.

Cet accroissement absolu et relatif du nombre des gens âgés ajouté aux changements sociaux, économiques et politiques s'étant produits dans notre pays a fait que les pouvoirs publics, depuis les

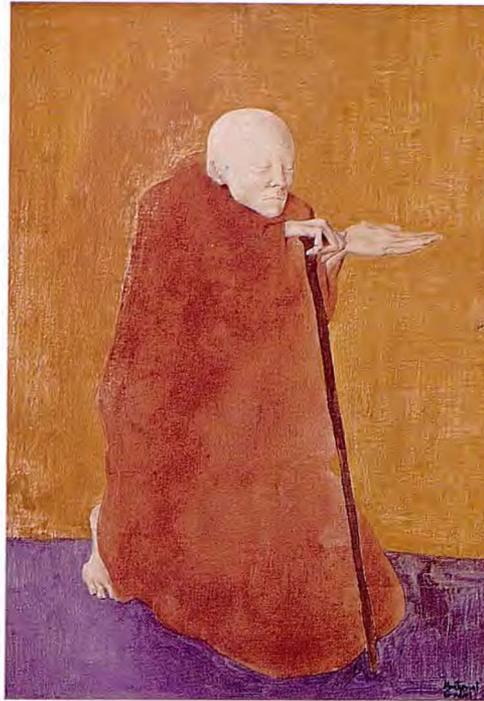
années 80 environ, aient renforcé leur intervention dans ce domaine, en vue de parvenir à l'État de bien-être, de nos jours déjà en crise. En d'autres termes, nous traversons une période de changement : traditionnellement c'était la famille ou les organisations religieuses qui étaient chargées de s'occuper des vieillards. Actuellement, pour les raisons précitées et tenant compte des changements survenus dans la composition des familles et du petit nombre des vocations religieuses, on est passé d'une aide traditionnelle à une attention planifiée émanant des différentes administrations démocratiques. Les personnes âgées, et pas seulement les infirmes, sont objet d'attention tant de la part des pouvoirs publics en tant que possibles électeurs –pas uniquement pour cela toutefois– que de celle du secteur privé en tant qu'éventuels clients. Le vide laissé par les réseaux d'aide traditionnelle est ainsi comblé. Ceci explique, par exemple, que le nombre de personnes âgées vivant seules dans les villes comme dans les campagnes ne cesse d'augmenter.

Le régime des pensions actuellement en vigueur, bien que très souvent insuffisant, confère à certains un statut social de retraité assimilable à celui existant dans le restant de l'Europe. Surtout si l'on tient compte que l'âge de la retraite a été abaissé à 60 ans et moins et que le bon état de santé de bon nombre de gens leur permet de continuer à être actifs.

On pourrait donc dire que l'aide purement palliative et passagère que l'Administration apportait aux personnes âgées s'est convertie en une attention intégratrice de l'individu, non plus considéré comme un être passif et récepteur d'attentions, mais comme une personne s'intégrant activement dans tout un réseau de propositions.

En 1986, la Generalitat de Catalunya créa le programme "Vida als Anys" qui prétend offrir une réponse spécifique quant à l'aide socio-médicale que requièrent les personnes âgées souffrant de maladies de longue durée. La nécessité de mettre en place un modèle d'aide et d'attention à la personne qui soit plus global entraîna l'élaboration du "Pla Integral de la Gent Gran" (1990-1991).

Le "Pla Municipal de la Gent Gran" pour la ville de Barcelone, présenté par la Mairie en 1991, prétend offrir, à l'intérieur du vaste concept de Bien-être



MONTSERRAT GUDIOL, 1962.

social, des mesures reposant sur des critères d'intégration des personnes âgées. Officiellement, leur participation à la dynamique sociale se fait à travers le *Consell Assessor de la Gent Gran* et les commissions de quartiers existant dans chaque quartier de la ville. Dans d'autres communes, surtout dans les plus grandes, il existe des programmes spécialement adaptés au 3^e âge.

En ce qui concerne les services, il semble qu'il y ait un accord entre les administrations pour aider ceux qui maintiendront, aussi longtemps que possible, la personne âgée à domicile, dans un monde lui étant familier. Il s'agit donc de mettre en place un système de résidences assistées, de remodeler celles qui existent et de créer des centres de jour. On doit encourager les services d'aide à domicile et d'assistance téléphonique, qui sont concertés ou subventionnés par des particuliers ou assurés par d'autres organisations telles que la Croix-Rouge ou Caritas. D'autres services ont pour but de pallier les pensions insuffisantes : cartes donnant droit à une réduction dans les transports et cinémas, exonération de certaines taxes, aide à la réfection du logement en mauvais état, etc. Tant l'Administration que les organismes privés ont encouragé la création de lieux de réunion et de clubs pour per-

sonnes âgées. Il est prévu d'ouvrir ces centres, actuellement réservés aux gens âgés, pour en faire des lieux de rencontre entre les différentes générations.

Les administrations encouragent également, dans toute la Catalogne ou uniquement dans les grandes villes, la célébration de congrès auxquels participent des associations de retraités. On incite aussi les personnes âgées ou les autres générations à s'occuper bénévolement des plus vieux. Les associations existent depuis toujours en Catalogne, notamment parmi les personnes âgées. La *Federació d'Associacions de la Tercera Edat* (F.A.T.E.C.) compte 420 associations qui, conjointement avec d'autres, sont représentées au sein de la *F.I.A.P.A.*, *Federació Internacional d'Associacions de Gent Gran*. Par ailleurs les "Aules de la Tercera Edat", A.F.O.P.A., ont constitué vingt-cinq syndicats en Catalogne et sont rattachées aux Aules Internacionals Universitaries de la Tercera Edat, A.I.U.T.A. Les retraités ont leurs propres sections à l'intérieur de chaque syndicat. Remarquons de plus que ces associations comptent chaque jour davantage de femmes, qui sont nombreuses parmi les gens âgés.

La recherche en géontologie et la développement de l'enseignement de cette science progressent dans tous les domaines. L'Administration encourage les cours de formation et l'habilitation de professionnels. L'université de Barcelone offre un mastère de géontologie tandis que d'autres universités et écoles universitaires d'infirmerie et de travail social proposent des cours de formation ainsi que des études sanctionnées par un diplôme en géontologie. Les pouvoirs publics et des organismes privés, tels que la *Fundació Caixa de Pensions*, subventionnent des études ou concèdent des autorisations pour encourager la recherche dans ce domaine.

On peut affirmer que la Catalogne s'efforce actuellement à tous les niveaux d'intégrer les personnes âgées dans notre société. La proposition de la Communauté européenne de faire de l'année 1993 "L'Année européenne des personnes d'âge avancé et de la solidarité entre les générations" a été recueillie tant par les différentes administrations que par les organismes privés, qui ont encouragé la mise en œuvre d'une série d'initiatives et de projets ainsi que la participation des personnes âgées. ●